

TOURS, le 12 AVR. 2016

DIRECTION DES DEPLACEMENTS

Service transports

Monsieur Daniel POUJAUD
Mairie
2 PLACE DE LA MAIRIE
37800 PORTS

RECU le :

12 AVR. 2016

SIEPVV

Monsieur le Maire,

Depuis l'an dernier, le Conseil départemental a mis en place une nouvelle procédure d'inscription aux transports scolaires, en proposant aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) directement en ligne, depuis le site internet du Conseil départemental.

Je prévois un plan d'information ciblant au maximum l'ensemble des parents ayant recours aux transports scolaires : mailing, articles dans Notre Touraine ainsi que dans la Nouvelle République, interview chez France Bleu Touraine et messages sur Facebook. Enfin, je compte sur vous pour un relais local auprès des familles via votre gazette, vos écoles maternelle et primaire, un éventuel affichage en Mairie, etc...

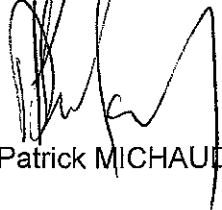
Les familles pourront procéder aux inscriptions en ligne du 26 avril au 13 juillet inclus. Pour faciliter le suivi des dossiers par les familles, le site restera ouvert jusqu'au 15 septembre. Les familles ne pouvant avoir accès à internet pourront s'inscrire directement auprès de leur gestionnaire de transport, à savoir la Mairie, la Communauté de Communes ou le Syndicat, selon leur lieu de résidence.

Pour toute question concernant les transports scolaires, le gestionnaire est l'interlocuteur de proximité vers lequel je vous invite à diriger les familles ayant besoin d'informations et/ou de conseils dans leurs démarches.

Je vous remercie d'avance de relayer au mieux ces informations auprès de vos administrés.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma sincère considération.

Le Président
du Conseil départemental d'Indre-et-Loire,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Patrick MICHAUD

